Orée de Puisaye magazine

n° 1

Octobre 2022

Une municipalité à votre service

CHARNY ORÉE DE PUISAYE

CHARNY ORÉE DE PUISAYE

Sommaire

magazine octobre 2022

Éditorial 3
Vos mairies déléguées 4
La mairie de Charny Orée de Puisaye 5
Le recensement militaire 6
Le recensement de la population 6
Le service urbanisme 7
La scolarité 8
La bibliothèque municipale et le club de lecture 10
Retour en images sur les festivités 12
France Services 14
Numérique, adhésion au dispositif "conseillers numérique" 16
Maison de la santé, médecins et praticiens 17
Les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) 18
Une belle dynamique sportive sur la commune 19
Libre expression des élus de groupes minoritaires 20
Le service des archives 21
La mission de la Fédération des Eaux de Puisaye Forterre 22
Collecte et traitement des déchets 23
La foire de Saint Simon 24

Édition : Mairie de Charny Orée de Puisaye
60 route de la Mothe - Tel : 03 86 63 71 34
Directeur de publication : Élodie Ménard
Coordination : Nathalie Jard
Rédaction et photos : Jacqueline Lefebvre
Conception et Impression : Imprimerie Barré

NE MANQUEZ AUCUNE INFORMATION
SUIVEZ-NOUS SUR

Facebook : Commune de Charny Orée de Puisaye CCOP
Panneau Pocket : application mobile gratuite à télécharger sur Google Play Store ou l'Apple store
Site internet : www.ccop.fr

Editorial
de madame le Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers administrés,

C'est avec un plaisir certain que je partage avec vous la première édition de « l'Orée de Puisaye Magazine ». Cette édition est vouée à vous faire connaître les services de la mairie ainsi que de vous faire découvrir les missions de nos agents. C'est également l'occasion de vous transmettre des informations utiles pour la réalisation de vos démarches.

Je veux remercier le personnel administratif qui, chaque année, s'active en coulisse pour préparer au mieux cette rentrée. Bien sûr, lorsque l'on évoque la rentrée, on pense d'abord aux écoles. Mais je veux aussi penser à ceux qui œuvrent à France Services, à la bibliothèque, à la cuisine centrale ou encore aux services techniques et qui font en sorte que la rentrée de chacun se fasse dans les meilleures conditions. La rentrée, c'est aussi celle de nos associations qui reprennent leurs activités et qui profitent chaque année du « Forum des associations » pour toucher toujours plus de monde.

Il y a un peu plus de deux ans, vous m'avez fait confiance. C'est pourquoi, je vous dois mon investissement quotidien pour la bonne gestion de cette collectivité hors norme en toute transparence. La tâche n'est pas une mince affaire au vu des découvertes et des dossiers problématiques dont j'ai hérité. Je n'oublie pas non plus de défendre les intérêts de la commune lorsqu'il le faut, ni de la mettre en valeur.

Quant aux différents projets structurants, nous les initions depuis plusieurs mois avec mes adjoints :

- *L'espace sportif (plateau sportif et piscine) : une mission d'étude de diagnostic général et de faisabilité a été mandatée pour la piscine et une étude de faisabilité a été menée pour le plateau sportif,*
- *Le regroupement pédagogique sud : un marché public va être lancé pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO),*
- *Le pôle culturel et le local d'archives : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a été sollicité pour réaliser une mission de conseil et d'aide à la décision,*
- *L'aménagement de centre bourg de Charny : un groupe de travail constitué d'élus, d'habitants, de commerçants et d'experts, est en place pour retravailler le dossier,*
- *La chaufferie bois et le réseau de chaleur : une réflexion indispensable est en cours sur ce sujet au vu du climat géopolitique actuel et de l'explosion du coût de l'énergie.*

Les conseils de village commencent à s'organiser et à se programmer. Nous vous donnerons rendez-vous prochainement à Villefranche.

Nous continuons à œuvrer, en collaboration avec la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre, pour améliorer l'offre de santé sur notre territoire.

Charny Orée de Puisaye progresse, Charny Orée de Puisaye avance...
Comptez sur mon engagement et celui de mon équipe, sur notre détermination à vous servir et à construire l'avenir pour notre territoire de Charny Orée de Puisaye.

Bonne Saint Simon à toutes et tous !
Élodie Ménard, maire de Charny Orée de Puisaye

Vos mairies
et leurs services

LES MAIRIES DÉLÉGUÉES SONT UN ENJEU IMPORTANT EN MATIÈRE DE LIEN SOCIAL ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS.

Dans le cadre de la réorganisation du service «Population», les jours et heures des mairies ont été revus conjointement entre les agents et les maires délégués.

Horaires d'ouvertures de vos mairies déléguées

Ces temps d'ouverture concernent uniquement les temps de présence des secrétaires, hors congés des agents, les maires délégués restant libres d'instaurer un temps de permanence.

Chambeugle :
Jeudi de 11h15 à 12h30.
Téléphone : 03 86 63 69 14

Charny :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le samedi de 10h00 à 12h00

Chêne-Arnoult :
Lundi de 10h30 à 12h00.
Téléphone : 03 86 91 81 11

Chevillon :
Jeudi de 14h00 à 15h30
Téléphone : 03 86 73 17 35

Dicy :
Lundi de 15h30 à 17h30
Téléphone : 03 86 63 75 30

Fontenouilles :
Lundi de 8h30 à 10h15
Téléphone : 03 86 63 61 86

Grandchamp :
Jeudi de 15h15 à 17h30
Téléphone : 03 86 45 70 28

Malicorne :
Vendredi de 8h30 à 10h30
Téléphone : 03 86 91 68 31

Marchais-Beton :
Jeudi de 9h00 à 11h00
Téléphone : 03 86 91 63 98

Perreux :
Vendredi de 14h00 à 17h30
Téléphone : 03 86 91 62 64

Prunoy :
Jeudi de 15h45 à 17h30
Téléphone : 03 86 91 87 16

Saint Denis sur Ouanne :
Lundi de 14h00 à 16h00
Téléphone : 03 86 91 69 14

Saint Martin sur Ouanne :
Vendredi de 15h30 à 17h30
Téléphone : 03 86 91 61 48

Villefranche :
Mardi de 15h00 à 17h30
Téléphone : 03 86 63 63 09

Les maires délégués vous reçoivent sur rendez-vous

Chambeugle :
☎ : 03 86 63 69 14
✉ : chambeugle@ccop.fr

Charny :
☎ : 03 86 63 71 34
✉ : ccop@ccop.fr

Chêne Arnoult :
Samedi sur rendez-vous
☎ : 03 86 91 81 11
✉ : chene-arnoult@ccop.fr

Chevillon :
Vendredi de 9h à 12h
☎ : 03 86 73 17 35
✉ : chevillon@ccop.fr

Dicy :
Lundi de 14h à 18h
☎ : 03 86 63 75 30
✉ : dicy@ccop.fr

Fontenouilles :
☎ : 03 86 63 61 86
✉ : fontenouilles@ccop.fr

Grandchamp :
☎ : 03 86 45 70 28
✉ : grandchamp@ccop.fr

Marchais Beton :
Jeudi de 9h à 12h et sur rendez-vous
☎ : 03 86 91 63 98
✉ : marchais-beton@ccop.fr

Malicorne :
☎ : 03 86 91 68 31
✉ : malicorne@ccop.fr

Perreux :
☎ : 03 86 91 62 64
✉ : perreux@ccop.fr

Prunoy :
Jeudi de 14h15 à 18h
☎ : 03 86 91 87 16
✉ : prunoy@ccop.fr

Saint Denis sur Ouanne :
☎ : 03 86 91 69 14
✉ : saint-denis-sur-ouanne@ccop.fr

Saint Martin sur Ouanne :
☎ : 03 86 91 61 48
✉ : saint-martin-sur-ouanne@ccop.fr

Villefranche :
Mardi de 14h30 à 18h30
☎ : 03 86 63 63 09
✉ : villefranche@ccop.fr

La mairie de Charny Orée de Puisaye

population, urbanisme, scolaire, assainissement

ACCUEIL
DE VOTRE MAIRIE

Le service Population

Regroupe entre autres, l'état civil, le funéraire, le recensement militaire, les élections.

État Civil

Rédige et délivre gratuitement les actes tels que les actes de naissance, de mariage, de décès.

Actes délivrés
2019 : 122
2020 : 114
2021 : 132

Pour la réalisation de nombreuses démarches officielles, (mariage, PACS, certaines transactions commerciales, succession, adoption, etc.) un acte de naissance est demandé.
Un acte d'état civil ne peut être délivré que dans la commune où a eu lieu l'évènement (Naissance, mariage, décès).

Funéraire

S'adresse aux particuliers pour l'obtention d'une concession et aux entreprises de pompes funèbres pour la délivrance des différentes autorisations liées aux obsèques.

Recensement militaire

S'adresse aux jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans. Il est possible de se faire recenser jusqu'à 25 ans. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics

Élections

Conformément à l'Article L.9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Il est important de signaler (justificatif à l'appui) tous changements de situation (situation matrimoniale, changement de nom ou d'adresse).

Attestation d'accueil

Un administré désirant accueillir une personne étrangère pour un court séjour (maximum 90 jours) hors espace Schengen, doit faire une demande en mairie pour l'obtention d'un visa.

Légalisation de signature

Toute personne ayant besoin d'une authentification de signature pour un acte notarié ou pour se porter caution, peut se rendre à la mairie de son domicile.

MAIRIE DE CHARNY ORÉE DE PUISAYE

60 route de la Mothe • 89120 Charny Orée de Puisaye

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 10h00 à 12h00.

Tel : 03 86 63 71 34 • Courriel : ccop@ccop.fr

À NOTER :

La mairie ne délivre pas d'actes de notoriété/hérédité. Pour une succession inférieure à 5000 euros, la qualité d'héritier se fait par une attestation sur l'honneur (Attestation-Heritiers-porte-fort – Attestation Heritiers-sur-honneur). Au-delà c'est un notaire qui établira un acte de notoriété.

Recensement
de la population

La commune de Charny Orée de Puisaye organisera une opération de recensement de la population en 2023. La collecte de recensement aura lieu du **19 janvier au 18 février inclus**, elle sera précédée du repérage par les agents recenseurs.

À quoi sert le recensement ?

Grâce aux données collectées, on peut concevoir et réaliser les petits et grands projets pour l'ensemble de la population.
Pour l'État : le recensement permet de définir les politiques publiques nationales.
Pour les communes : le recensement permet d'établir la contribution de l'État à leur budget, de décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation. Il permet aussi de définir le nombre d'élus au conseil municipal.
Pour les entreprises et les associations : le recensement permet d'ouvrir de nouveaux commerces ou de construire de nouveaux logements.

Les grandes étapes du recensement

Avant la collecte, la mairie recrute et forme des agents recenseurs. Une liste des adresses à collecter est constituée, puis une tournée de reconnaissance auprès des habitants s'engage pour avertir du prochain passage.

Pendant la collecte, l'agent recenseur distribue une notice permettant de répondre au recensement en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer quelques jours plus tard. S'effectue ensuite une vérification de la bonne prise en compte de tous les logements de la commune.
Après la collecte, les questionnaires papier sont transmis à la direction générale de l'INSEE. (les réponses en lignes sont reçues directement) Interviennent ensuite la saisie des questionnaires papier et le traitement confidentiel des données. Enfin l'INSEE vérifie et valide les données avant de communiquer les chiffres aux maires et au grand public.

Recensement
militaire

Vous avez 16 ans, avez-vous pensé à vous faire recenser ? Le recensement militaire, une inscription obligatoire mais pas automatique

Chaque jeune Français de 16 ans révolus doit obligatoirement se faire recenser à la mairie de son domicile ou sur le site officiel de l'administration française : https://www.service-public.fr/

Quelles conséquences si je ne suis pas recensé ?

L'attestation de recensement permet de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. Elle est aussi obligatoire pour passer, le cas échéant, des concours et examens d'État comme le CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
Autrement dit, jusqu'à 25 ans, on ne peut ni voter ni passer de concours ou examens d'État sans cette attestation !
Chaque jeune recensé se voit automatiquement inscrit sur les listes électorales. Aucune formalité ultérieure ne sera donc nécessaire pour cette inscription.

Quelles pièces fournir pour me faire recenser ?

Le demandeur doit présenter sa carte nationale d'identité ainsi que le livret de famille.
Le jeune n'est pas obligé d'effectuer la démarche lui-même, ses parents peuvent le représenter à condition d'être en possession de la carte nationale d'identité du recensé (et de leur livret de famille).

Et si j'ai manqué la date d'inscription ?

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Urbanisme
gestion des 14 communes déléguées

Le service « Urbanisme » de Charny Orée de Puisaye siège à la mairie centrale de Charny et regroupe l'ensemble des demandes liées à l'urbanisme des 14 communes déléguées. Une instructrice en urbanisme est affectée à ce service.

Quelles demandes peuvent être adressées au service urbanisme ?

- Des certificats d'urbanisme demandés majoritairement par les notaires lors de chaque vente située sur la commune de Charny Orée de Puisaye, entre 250 et 300 à l'année.
- Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) également sollicitées par les notaires lorsque la commune a un droit de préemption dans certains secteurs.
- Les déclarations préalables de travaux qui concernent principalement, sur notre territoire, l'installation de fenêtres de toit, la création de piscines, l'édification d'une clôture, la pose de panneaux photovoltaïques en toiture...
- Les permis de construire qui regroupent les demandes pour de nouvelles constructions, l'agrandissement d'un bâtiment existant, la construction de bâtiments agricoles, le changement de destination d'un bâtiment accompagné de modifications de façade...
- Les permis de démolir.
- Les autorisations pour ouvrir un Etablissement Recevant du Public (ERP), restaurant, banque, autre commerce accueillant du public.

L'ensemble de ces demandes représente entre 500 et 600 dossiers par an sur la commune de Charny Orée de Puisaye.

Un bilan positif pour l'année 2021

En 2021, le service urbanisme fait état de 49 dossiers déposés contre 24 en 2020, soit une augmentation de 104 % des permis de construire sur l'année. Si 49 dossiers ont été déposés, ils n'ont malheureusement pas tous été accordés pour cause de non-conformité avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
En moyenne le service urbanisme comptabilise deux à trois nouvelles constructions par an, sur cette année 2021, elles ont été au nombre de 15 pour habitations individuelles.
Cinq permis ont été délivrés pour transformer un ancien bâtiment agricole en habitation.
Véranda, abri, piscine, une clôture, poser un portail, une fenêtre de toit, repenser un corps de ferme en salle de réception... sont autant d'autres obtentions de permis de construire.
Beaucoup de permis de construire ont été demandés sur de nombreuses zones à densifier prévues sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).
A contrario, aucune demande n'est remontée l'année dernière à propos du lotissement de la Sablonnière. Malgré des visites, sur les 33 lots, il reste la moitié à pourvoir.

Instruction des permis de construire

L'instruction des permis de construire est déléguée à la communauté de communes de Puisaye-Forterre, elle est valable trois ans.
Dans sa mission, la commune de Charny Orée de Puisaye pré-instruit et délivre les certificats d'urbanisme, elle doit composer avec deux plans locaux d'urbanisme, ce qui contraint les choses.

Pratique

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable en ligne sur le site de la commune de Charny Orée de Puisaye :
www.ccop.fr ➤ LA CCOP ➤ Urbanisme.

Vous pouvez également obtenir de nombreuses informations sur le site www.service-public.fr dans l'onglet « fiches pratiques par thème » ➤ « logement ».

Le dépôt des demandes d'urbanisme est possible en ligne sur l'adresse email : urbanisme@ccop.fr
Le service Urbanisme de la Commune de Charny Orée de Puisaye vous reçoit exclusivement sur rendez-vous, le lundi et mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.
Prise de rendez-vous au 03 86 63 71 34

AUGMENTATION DE
104 %
DES PERMIS DE CONSTRUIRE SUR L'ANNÉE 2021

Scolarité
priorité au confort des enfants

L'école est de toutes les attentions de la part de la municipalité pour qui le confort des enfants est une priorité. Un enfant heureux dans son école est gage d'une meilleure disposition à apprendre !
Ainsi, la période estivale a été mise à profit pour réaliser des travaux d'entretien, d'aménagement, d'embellissement et de modernisation sur l'ensemble des écoles de la commune.
Le numérique fait maintenant partie des outils incontournables pour les professeurs. Une maintenance a été mise en place afin de remédier aux problèmes techniques des ordinateurs et vidéoprojecteurs, et ce, dans les trois écoles maternelles et élémentaires de Charny, dans celles du Regroupement Scolaire Sud et celles de Villefranche.

Quelques exemples de travaux réalisés par les agents des services techniques (Liste non exhaustive)

Les coups de pinceaux créatifs des agents des services techniques, inspirés du film d'animation «Ratatouille», ont redonné un peu de jeunesse aux locaux de la cantine de Saint Martin sur Ouanne. Un four de réchauffe des aliments a également été installé pour compléter ces travaux de modernisation.
À Perreux, la peinture a aussi rafraichi la cantine et la salle de classe. Diverses interventions de plomberie, d'électricité, de petits bricolages, ont été réalisées sur l'ensemble des écoles afin d'améliorer le quotidien des enfants mais aussi des personnes qui y travaillent : Professeurs des écoles, ATSEM, personnel de cantine...

Des installations destinées à apporter un peu plus de confort comme un nouveau tableau, des distributeurs d'essuie-mains, la mise en service de nouveaux téléphones, ou encore le renouvellement et le rajout de lits ainsi que de draps housses, dans les locaux prévus pour la sieste à Charny et Villefranche.
À Charny, côté garderie, l'espace a été aménagé avec le déplacement du portillon et le retrait des cailloux.
Enfin, un nettoyage complet de tous les locaux a été effectué pour préparer cette nouvelle rentrée 2022/2023.

La commune participe à la vie de l'école de nos enfants.

Chaque année, la commune verse la somme de 72 euros par enfant, 1000 euros à chacune des coopératives des trois groupes scolaires, le montant relatif aux frais de transports pour se rendre aux piscines de Château Renard, Joigny ou Saint Maurice sur Aveyron ainsi qu'une participation annuelle pour l'intervention du Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté (RASED).

UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE PEUT ÉGALEMENT ÊTRE ATTRIBUÉE POUR DES SORTIES OU CLASSES DÉCOUVERTES.

Encourager la lecture

Dans le cadre du « Plan bibliothèque » mis en place par l'Éducation Nationale, la municipalité a participé financièrement à l'achat de livres pour les bibliothèques des trois écoles.

Rythme scolaire

Toutes les écoles sont désormais harmonisées du point de vue des horaires : 9h00/12h00 et 13h30/16h30.

Apprendre à nager

Comme les années précédentes, des créneaux horaires et de transport ont été prévus pour acheminer les enfants vers les piscines de Saint Maurice sur Aveyron, Château-Renard et Joigny. De la grande section de maternelle aux classes de CM2, les enfants bénéficient de programmes mis en place par le ministère des Sports : pour les plus jeunes, le plan «Aisance aquatique» permet de découvrir l'entrée et la sortie de l'eau, l'immersion, la flottaison... Avec le programme «J'apprends à nager» les plus grands tirent profit d'un dispositif d'apprentissage de la natation avec obtention de l'attestation du « savoir nager » à l'entrée en classe de 6eme.

Cantine scolaire

À la suite de l'augmentation des matière premières, le tarif des repas servis dans les cantines scolaires a subi une augmentation de 2,78% applicable au 1er septembre 2022. Le prix du repas payé par les parents est de 3,70 euros.

Ce prix facturé reste nettement inférieur au prix de revient réel d'un repas.

Les effectifs dans nos écoles pour cette année 2022/2023

Sur l'ensemble des écoles de la commune, 347 enfants sont inscrits pour cette rentrée 2022 :

- RP Sud : 71 élèves inscrits dont :
  - St Martin (PS au CP) : 35 élèves
  - Perreux (CE1-CE2) : 16 élèves
  - Grandchamp (CM1-CM2) : 20 élèves
- Villefranche : 119 élèves inscrits
- Charny : 162 élèves inscrits

Périscolaire et garderie, quelle différence ?

L'accueil périscolaire nécessite l'emploi d'animateurs professionnels, il est subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et il impose de mettre en place un projet pédagogique. Ce type d'accueil est mis en place à l'école de Villefranche, la collectivité délègue cette mission à l'association «Enfance et Loisirs pour Tous» depuis plusieurs années.

À l'inverse, le temps de garderie ne spécifie rien d'autre qu'un temps de surveillance des enfants sans obligation de leur faire pratiquer des activités.

Dans les écoles de Grandchamp, Perreux, Saint Martin sur Ouanne et Charny, bien qu'ils n'y soient pas tenus, les agents communaux en charge de la garderie proposent de nombreux ateliers aux enfants. Ainsi, de leur propre initiative, les créations thématiques, les travaux d'arts plastiques ou les initiations diverses se succèdent tout au long de l'année scolaire. Cette année à Charny, l'un des agents mettra ses compétences en dessin au profit des enfants, lors d'ateliers spécifiques.

CANTINE
COUPS DE PINCEAUX CRÉATIFS AVEC "RATATOUILLE"

Bibliothèque municipale
et club de lecture

Un choix conséquent

Les adhérents au nombre de 369, dont 174 adultes et 175 jeunes, peuvent faire leur choix d'emprunt parmi les 8658 livres et 866 revues proposées. Outre les achats réguliers d'ouvrages, (859 livres adulte et jeunesse supplémentaires en 2021) la bibliothèque emprunte également des livres et des CD auprès de la bibliothèque départementale de l'Yonne (BDY) ce qui amplifie encore le choix pour les lecteurs et les amateurs de musique en tous genres.

Le numérique

Site Internet

La bibliothèque municipale détient son propre site Internet accessible via le site de la commune ou la page Facebook de la bibliothèque. Très intuitif, il permet aux lecteurs d'accéder au catalogue en ligne, à la liste des nouveautés, de faire des suggestions...etc. Romans, revues, bandes dessinées... les ouvrages sont classés par genre pour offrir une grande facilité de recherches.

La médiathèque numérique de l'Yonne

Proposé en libre accès à toute personne à jour de son inscription dans une bibliothèque du département, RaYonn'âges permet une consultation en ligne 24h sur 24 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Presse, films, bandes dessinées, musique, autoformation, pour bénéficier de ce large contenu il suffit de s'inscrire :
https://rayonnages.mediatheques.fr/#jeminscris

Nouveaux tarifs

Carte adulte : 12 euros par an.

Carte enfant : GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans résidants sur la commune.

Enfants non résidants sur la commune : 6,00 euros par an.

Carte famille : 24 euros par an.

Tarif vacances : 1,00 euro par mois.

Favoriser l'intérêt et le goût de la lecture chez les enfants

La bibliothèque municipale intervient régulièrement dans les établissements scolaires de la commune pour des moments de lecture de contes et de mise à disposition d'albums.
Elle accueille aussi les classes pour des séances se composant d'une animation sous forme de jeu autour du livre, suivi d'un temps de lecture individuelle et d'un prêt de livres.

Des ateliers mensuels gratuits pour petits et grands

En partenariat avec le Relais Petite Enfance Itinérant de Puisaye-Forterre «Les P'tites Frimousses», la bibliothèque propose l'atelier «bébés lecteurs» pour les enfants de 0 à 3 ans. À partir de 4 ans, les enfants peuvent participer à l'atelier «Le temps des histoires» quant aux adultes, c'est le Café lecture qui les rassemble chaque premier jeudi du mois.

Des animations tout au long de l'année

Séances de lecture à voix haute, ateliers d'écriture, printemps des poètes, participation au prix manga «SaYonne'ara», Nuits de la lecture, spectacles...la bibliothèque et les membres bénévoles du club de lecture proposent aussi de nombreuses animations ponctuelles tout au long de l'année.

RENTRÉE LITTÉRAIRE

Dans le cadre de la rentrée littéraire, la bibliothèque municipale et la librairie «Aux mots gourmands» de Charny présenteront une sélection de livres jusqu'au 12 novembre. Un point vente sera également installé grâce à la librairie.

Du 5 au 11 novembre : Projections de vidéos sur les livres proposés. Le 12 novembre, pot de clôture.

Bibliothèque municipale
8 Grande rue 89120 Charny - Tel : 03 86 91 82 48

La bibliothèque et l'EHPAD, un partenariat de longue date

La bibliothèque municipale, les bénévoles du club de lecture et l'EHPAD de Charny collaborent depuis plusieurs années dans la réalisation de projets imaginés et créés avec les aînés.

Une collaboration très créative

On a à l'esprit, un recueil de souvenirs et d'expériences en 2013, un ouvrage comptant cinq chapitres récitant l'école, les jeux, la vie de famille, la médecine, les fêtes traditionnelles et les inventions d'autrefois.

On retient la tenue d'une exposition à l'office de tourisme intitulée « Charny ville d'Histoire » en 2015 ; une exposition sous forme de quizz décrivant Charny et son passé accompagnée d'un jeu interactif de questions-réponses.

On a aussi en tête une nouvelle exposition en 2019 « Un métier, une histoire » qui a fait toucher du doigt les métiers d'un mode de vie révolu. Une grande exposition ouverte au public au sein de la Résidence de la Vallée de l'Ouanne, et présentant des outils anciens avec les fiches explicatives de leur utilité et un précieux livret sur lequel ont été transcrits les souvenirs des résidents, dans le but de les faire découvrir aux générations futures.

En 2020, on se souvient de la présentation d'un roman à suspens au titre évocateur « La maison aux volets clos ». Les résidents de l'EHPAD avaient alors pris la plume pour écrire une histoire fondée sur leurs souvenirs d'une maison sujette à interrogations, basée à Charny.

Une belle performance

Réfléchir, mémoriser, raisonner, imaginer, pour les résidents, tous ces projets construits avec l'aide de leurs encadrants, acteurs de l'animation de l'EHPAD et de la bibliothèque, relèvent d'une belle performance.

Un nouveau projet en cours

Imaginez-vous un jeu qui vous invite à « faire le tour de Charny Orée de Puisaye » en parcourant l'ensemble de ses villages, ses châteaux, ses cours d'eau... et ses pièges !

Se plaçant entre une sorte de jeu de l'oie et le Trivial Pursuit, un plateau de jeu reportant le plan de Charny Orée de Puisaye vous offre la possibilité de vous déplacer avec des pions en fonction des points de dés jetés et d'un tirage de cartes, interrogeant sur les connaissances du territoire. Pas si simple de partir de Charny et d'y revenir !

Une dizaine de résidents se sont investis dans l'élaboration de ce jeu avec leur animatrice Gillianne et toujours la collaboration de la bibliothèque municipale avec Émeline et les bénévoles du club de lecture. Les aînés apportent leurs indispensables connaissances relatives à l'histoire des villages, aident aux découpages, aux coloriages et à l'édition des règles du jeu.

Débuté en 2020, ce projet a connu de nombreuses interruptions liées à l'épidémie de Covid. Il devrait aboutir vers le mois de juin 2023. Il sera présenté lors d'une petite cérémonie et sera mis en vente au profit des animations proposées aux résidents.

PROJETS
CONSTRUITS AVEC L'AIDE DES ENCADRANTS DE L'EHPAD ET DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Festivités
retour en images

FÊTE DE LA MUSIQUE, FÊTE NATIONALE, FÊTE DES VILLAGES ET FORUM DES ASSOCIATIONS, LES FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA COMMUNE ONT SUSCITÉ L'ENTHOUSIASME DU PUBLIC.

Fête de la musique

Fête des villages

Fête Nationale

RETOUR EN IMAGES SUR CES FESTIVITÉS ET

RENDEZ-VOUS LES 22 ET 23 OCTOBRE

POUR LA FOIRE DE SAINT SIMON.

Forum des associations

France Service

service public au cœur de la commune

France Services 3, route de Prunoy 89120 Charny Orée de Puisaye
Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à17h30

Accueil

Que vous ayez besoin de conseils pour vos démarches administratives ou besoin d'aide pour l'utilisation d'un service numérique, les agents de France Services vous accueillent, vous informent et vous accompagnent. À Charny Orée de Puisaye, France Services a été labellisé en janvier 2020 pour la diversité et la qualité de ses services.

Accompagnement

Des agents sont formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien et répondre à vos questions. Déclaration de revenus, préparation à la retraite, établissement de papiers d'identité, demande de carte grise ou de permis de conduire, remboursement de soins, recherche d'emploi, mise en relation avec des professionnels du Droit... Les agents de France Services vous assistent lors d'entretiens personnalisés en toute confidentialité.

Pour toutes vos démarches, privilégiez un rendez-vous. L'agent vous indiquera les documents à fournir selon vos demandes.

Contact par téléphone

Par respect pour les administrés, les agents seront parfois dans l'impossibilité de vous répondre au téléphone. Laissez alors votre message sur le répondeur, vous serez rappelés.
Téléphone : 03 86 80 54 09

Contact par mail

Vous avez la possibilité d'envoyer un courriel auquel les agents répondront le plus rapidement possible à : france-services@ccop.fr

Les partenaires nationaux

France Services vous donne accès à des partenaires nationaux : ministère de l'Intérieur et de la Justice, Direction Générale des Finances Publiques, Pôle Emploi, Assurance retraite, Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse nationale des Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA). Vous pouvez ainsi bénéficier de l'ensemble des services en un seul endroit.

Des outils informatiques à votre disposition

Au-delà des formalités administratives, vous avez libre accès à un poste informatique pour créer une adresse électronique, imprimer ou scanner un justificatif, effectuer une simulation d'allocation, créer vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Là encore les agents de France Services vous accompagnent si vous n'êtes pas à l'aise avec Internet.

POUR TOUTES VOS DÉMARCHES, MUNISSEZ-VOUS IMPÉRATIVEMENT DE VOS IDENTIFIANTS !

AGENTS

FORMÉS POUR ACCOMPAGNER DANS TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET RÉPONDRE À TOUTES QUESTIONS

Disponible librement sur Internet à France Services

- Pôle Emploi
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Agence nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
- Impôts
- Caisse d'Allocation Familiales (CAF)
- Caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Ces services ne nécessitent pas de prise de rendez-vous mais il est utile d'informer l'agent de France Services de votre venue au 03 86 80 54 09.

Les intervenants à France Services sur rendez-vous exclusivement

- Service Habitat de Puisaye Forterre : 03 58 21 80 00
- Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : 03 86 72 16 16
- Association Interentreprises pour la Santé au Travail (AIST) : 03 86 72 07 55
- Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) : 06 71 27 16 37
- Conseiller en création d'entreprise (BGE) : 03 86 51 81 77
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : 03 86 49 40 60
- Unité Territoriale de Solidarité de Puisaye Forterre (Conseil Départemental) : 03 86 44 42 00
- Office HLM (Domanys) : 03 86 18 09 50
- Mission Locale (Accompagnement pour les Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi) : 03 86 80 00 67
- Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 03 86 44 42 00
- Service à la personne (RENOUER) : 03 86 74 01 95
- Service pénitentiaire Insertion et Probation (SPIP) : 03 58 92 80 00
- Conciliateur de Justice : 03 86 80 54 09
- Association d'Aide aux Victimes (ADAVIRS) : 03 86 51 66 14
- Relais Assistante Maternelle (RAM) : 03 86 74 60 59
- SOLIHA 89 (PACT) : 03 86 18 91 38
- Association pour l'insertion vers l'Autonomie (COALLIA) : 03 86 44 42 00
- Service d'Actions Médico-Psycho-Sociales (SAMPS) : 03 86 72 90 60
- Comité Protection Enfance Yonne (CPEY) : 03 86 52 89 61

Démarches sur place : Où et comment renouveler sa Carte Nationale d'Identité ou son Passeport ?

France Services sera bientôt doté d'un dispositif mobile de recueil des données pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) et de Passeports.

Placé en Préfecture, ce dispositif sera régulièrement acheminé à France Services par les agents de la commune. Il sera périodiquement accessible durant trois jours.

Pour toutes vos démarches, privilégiez un rendez-vous. L'agent vous indiquera les documents à fournir selon vos demandes.

Autres possibilités

Pour toutes demandes de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport on peut s'adresser en mairies équipées du dispositif de recueil d'empreintes les plus proches :

- Joigny (28 km) – 03 86 92 48 18
- Toucy (25,8 km) – 03 86 44 28 42
- Aillant sur Tholon (22,6 km) – 03 86 63 41 27
- Bléneau (26,6 km) – 03 86 74 82 28
- Courtenay (19 km) – 02 38 97 40 46

Comment procéder ?

1. Créer son pré-dossier en ligne sur le site https://ants.gouv.fr
2. Contacter l'une des mairies citées ci-dessus pour obtenir les modalités d'accueil.
3. Lors du déplacement en mairie, veuillez-vous munir impérativement de votre numéro de «Pré-demande»

fourni après validation de votre pré-dossier ainsi que de vos pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile...) nécessaires à la constitution de la demande.

Comment procéder sur le site Internet ?

1. Créer son compte ANTS
2. Remplir le formulaire de pré-commande CNI dans la rubrique « Mon espace ➤ Réaliser une pré-demande de Carte Nationale d'Identité, ou, ➤ Réaliser une prédemande de Passeport.

Après validation de la pré-demande, un mail récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la *pré-demande et un QR code nécessaires pour finaliser la pré-demande en mairie est envoyé au demandeur.

Et si je ne possède pas d'ordinateur ou d'accès à Internet ?

Les agents de France Services sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche en ligne.

EN CAS DE PERTE OU VOL
du numéro CNI ou passeport,
il sera nécessaire d'acheter un timbre fiscal dématérialisé en ligne : https://timbres.impots.gouv.fr

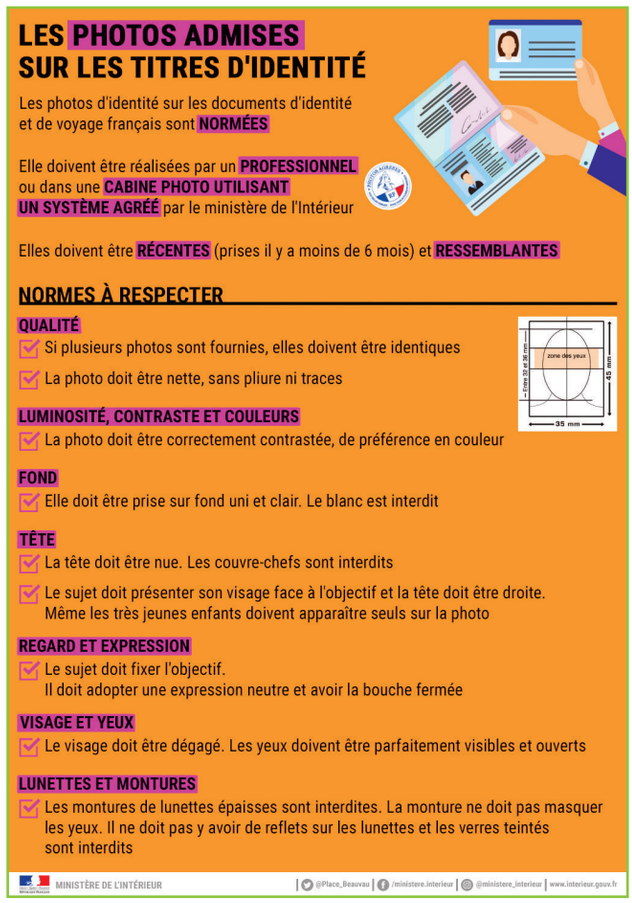

Numérique
adhésion au dispositif "conseiller numérique"

Favoriser les apprentissages et les usages du numérique

Parce que le numérique permet de lutter contre l'isolement des séniors, parce que certains publics en sont encore éloignés, la commune propose différents programmes d'accompagnement vers l'inclusion numérique.

Adhésion de la commune au dispositif «Conseiller numérique France Services»

Le dispositif «Conseiller numérique France Services», mis en place par l'État depuis deux ans dans le cadre du Plan de relance, a pour mission de rendre plus accessible un usage quotidien du numérique.

La commune de Charny Orée de Puisaye a adhéré à ce dispositif et a enclenché la démarche de recrutement d'un conseiller numérique. Ce conseiller prenant place à France Services sera néanmoins mobile pour s'adresser à l'ensemble des habitants au sein des mairies déléguées et proposera des ateliers thématiques, des accompagnements personnalisés ou des aides ponctuelles.
Il sera également amené à travailler en concertation avec les acteurs du territoire tels que les associations CLIC, Enfance Loisirs pour Tous et Perreux Animation. Le recrutement a été effectué.

Ateliers numériques avec la Poste

Lors de réunions rassemblant des associations locales, des habitants, la conseillère départementale et l'adjointe au numérique, un schéma de découverte, aide et soutien au numérique s'est dessiné pour notre commune.
En plus de l'inscription de la commune dans le dispositif « conseiller numérique », une demande a été faite auprès de la Poste pour la mise en place d'ateliers numériques.
Quatre ateliers de 3 heures ouverts à tous sont ainsi proposés pour une formation sur tablettes numériques. Les participants pourront conserver leur tablette entre deux sessions pour s'entrainer.

Maison de la santé

médecins et praticiens

Médecine généraliste

Docteur Hoffmann :
prise de rendez-vous uniquement de 8h à 8h30 du mardi au vendredi.
Consultations : vendredi de 15h à 19h (variable) et samedi de 8h30 à 13h.
Tel : 01 64 66 88 88
Doctolib pour les patients déjà inscrits.

Docteur Farah :
prise de rendez-vous uniquement le matin de 10h à 12h les lundis, mercredis et vendredis.
Consultations : lundi et jeudi de 17h30 à 20h30 et mardi de 16h30 à 20h30.
Tel : 06 74 28 03 20

Docteur Traoré :
prise de rendez-vous sur le site et l'application MAIIA
Consultations : du lundi au jeudi de 9h30 à 18h30.
Tel : 06 52 58 93 76

Infirmières

Sophie Gervais
Aurélie Moreau Courtois :
soins au cabinet et à domicile.
Tel : 03 86 91 88 30

Sage-femme diplômée d'État

Pauline Frottier :
sur rendez-vous au cabinet ou à domicile.
Tel : 06 08 13 25 72

Pédicure-Podologue

Alexandre Schubert :
sur rendez-vous au cabinet et à domicile.
Tel : 03 86 62 67 38

Psychologue – neuropsychologue

Hind Ledroit :
sur rendez-vous.
Tel : 06 63 57 44 45

Masseurs kinésithérapeutes

Noël Arduin :
Tel : 03 86 91 87 44
et 02 38 87 12 13

Wojciech Sordyl :
Tel : 03 86 91 87 44
et 06 46 11 38 22

Ostéopathe

Paul Zinko :
prise de rendez-vous au 06 23 85 35 76 ou sur Doctolib.

Orthophoniste

Françoise Teyssier :
Tel : 07 69 24 37 34

Sophrorelaxologue

Séverine Quéau :
Tel : 06 88 39 86 97

PRATICIENS EXERÇANT EN DEHORS DE LA MAISON DE LA SANTÉ

Médecine générale

Docteur Péchart :
24, route de Joigny, à Villefranche.
Prise de rendez-vous et consultations du mardi au vendredi de 9h à 19h.
Samedi de 9h à 12h.
Visites à domicile suivant les demandes.

Kinésithérapeutes – ostéopathe

Bruno Dignat :
masseur kinésithérapeute ostéopathe
5, rue des Ponts à Charny.
Prise de rendez-vous au 03 86 63 73 49

Marie-Claude Pourret :
masseur kinésithérapeute
Soins à domicile exclusivement.
Tel : 03 86 80 36 50

MAISON DE SANTÉ
5 route de Prunoy
89120 CHARNY
ORÉE DE PUISAYE

Défibrillateurs externes

assistance rapide en cas de malaise cardique

Défibrillateurs Automatisés Externes

Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, les gestes de premiers secours à apporter à la victime sont décisifs. Quand le cœur s'arrête de battre, on dit qu'il fibrille. Il faut donc procéder à une défibrillation, c'est-à-dire délivrer un choc électrique au niveau du cœur afin de tenter de resynchroniser l'activité électrique cardiaque. Devant une personne inconsciente en arrêt cardio-respiratoire, ce geste s'impose.

Des défibrillateurs entièrement autonomes

Chaque commune déléguée de Charny Orée de Puisaye est équipée d'un défibrillateur entièrement automatique (DEA).

Ce défibrillateur diagnostique l'activité cardiaque de la victime, identifie si le rythme cardiaque est « choquable » (en cas de fibrillation ventriculaire) ou non (asystolie) et enfin délivre la décharge appropriée pour resynchroniser les contractions.

L'appareil accompagne également l'utilisateur lors de chaque étape et au cours du massage cardiaque par des indications vocales et messages sur l'écran.

Géolocalisez les défibrillateurs avec Staying Alive

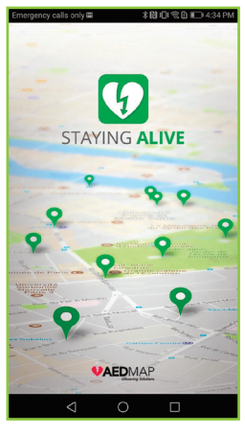

Staying Alive est une application gratuite, qui cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés et lance la recherche des 10 défibrillateurs les plus proches de vous ou à une adresse précise.
Staying Alive propose aussi des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

L'application permet également la possibilité de s'inscrire en tant que Bon Samaritain

Ces citoyens sauveteurs et volontaires gardent la géolocalisation de leur smartphone activée, et peuvent être sollicités pour intervenir sur un arrêt cardiaque à proximité en attendant l'arrivée des secours, que ce soit en allant chercher un défibrillateur ou en commençant à prodiguer un massage cardiaque s'ils sont formés aux gestes qui sauvent.

OÙ TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS DE LA COMMUNE

Pour en permettre l'accessibilité, tous les défibrillateurs sont installés en extérieur.

CHAMBEUGLE : salle communale sous le préau de l'ancienne école.
CHARNY : à l'entrée de la salle polyvalente et sous la Halle.
CHÊNE-ARNOULT : à gauche de la mairie.
CHEVILLON : devant la mairie à côté de la cabine à lire
DICY : devant la mairie
FONTENOUILLES : à l'entrée de la salle des fêtes.
GRANDCHAMP : place du monument aux morts.
MALICORNE : cour de la salle des fêtes derrière la mairie.
MARCHAIS-BETON : cour arrière de la mairie sous le préau. (Ancienne école)
PERREUX : sous le préau à l'entrée de la salle des fêtes. (Arrière de la mairie)
PRUNOY : près de la porte d'entrée du centre de loisirs.
SAINT -DENIS-OUANNE : cour arrière de la mairie. (Parking)
SAINT MARTIN SUR OUANNE : devant la mairie.
VILLEFRANCHE : à l'entrée de la salle des fêtes.

Téléchargez gratuitement
l'application Staying Alive sur Google Play Store pour les appareils Android et sur l'APP Store pour les appareils Apple.

Sport
belle dynamique sportive sur la commune

La pratique régulière d'une activité physique et sportive est bénéfique, voire nécessaire à la bonne santé, c'est pourquoi la municipalité apporte un soutien fort à la pratique sportive sur notre commune. Elle permet à l'USCOP (Union Sportive Charny Orée de Puisaye) de maintenir sa belle dynamique en lui attribuant une subvention annuelle. La municipalité travaille aussi en collaboration avec les sportifs au projet du plateau sportif tant attendu depuis des années.

L'Union Sportive de Charny Orée de Puisaye, l'USCOP

L'USCOP qui a été créée en 2002 aux fins de regrouper toutes les associations sportives de la commune, compte à ce jour 15 sections qui proposent des disciplines sportives variées. L'association dénombre 525 adhérents. Sous son égide les sections sportives restent indépendantes dans leur gestion et profitent de leur union pour effectuer un travail collectif afin de conserver un bon mouvement d'évolution.

Les disciplines sportives proposées

Le choix est grand avec des disciplines qui s'adressent à tous les âges : badminton, basket, billard, cyclotourisme-VTT, danse et cirque, escalade, football, gymnastique volontaire et école multisports, handball, judo, les majorettes twirling, tennis, tennis de table, volley et yoga.
Depuis deux ans, la section tennis intervient au collège et à l'école élémentaire de Charny. Une intervention à l'école élémentaire de Villefranche est également en projet.
La section Handball a proposé des initiations à l'école élémentaire de Charny, la section billard projette également d'y intervenir.

Aménagement de l'espace sportif

Abordé depuis plusieurs années, l'aménagement de l'espace sportif était resté au point mort.

En adéquation avec son programme et comprenant les besoins des sportifs, la municipalité au travers de sa commission «sports-associations» s'est appliquée à travailler vivement sur ce projet structurant.
Après une totale concertation avec les futurs usagers de ces aménagements, (associations sportives, collégiens, écoliers, habitants...) Les réflexions ont été lancées avec des professionnels de ce domaine afin d'obtenir une étude de faisabilité au plus juste.

La priorité a été donnée à la piscine et au plateau sportif. L'extension du gymnase sera étudiée dans la continuité.

L'étude de diagnostic général et de faisabilité sur la piscine a été confiée à une société. Il lui a été demandé quatre scénarios chiffrés sur le devenir de notre piscine : 1) réhabilitation de la piscine actuelle, 2) piscine neuve, 3) piscine réhabilitée avec chauffage et couverture, 4) ilot de fraîcheur). Une seconde société travaille sur le réaménagement de l'espace sportif et plus précisément le «plateau sportif». Il est demandé des scénarios de faisabilité et de schémas fonctionnels d'implantation sur le site (piste d'athlétisme et multi-structures, aménagements divers...).
Les retours de ces travaux sont attendus en octobre et seront exposés lors d'un prochain Conseil municipal.

EMPLACEMENT DU PLATEAU SPORTIF

Libre expression

la parole à l'opposition

14 villages 1 commune

Charny Orée de Puisaye n'est pas une petite commune: ses 14 villages et ses presque 5000 habitants sur un territoire de 230 km² en font une commune pas si facile à gérer... Charny Orée de Puisaye demande des compétences, et une écoute attentive des besoins des administrés, afin d'améliorer le service apporté à la population, ce pourquoi nous nous sommes engagés. Nous, membres du groupe minoritaire «14 villages, 1 commune», essayons de participer, tant bien que mal, dans le chaos des conseils municipaux, et des commissions qui ne sont pas des réunions de travail, mais des simulacres de concertation.

Nous nous attendions à devenir une équipe municipale afin de partager, à 55 conseillers d'horizons différents, nos compétences pour faire avancer notre commune et construire ensemble... Etre maire, c'est savoir fédérer les gens, impulser des projets et faire émerger des idées...

Au lieu de cela... Nous assistons, stupéfaits, au délitement de la majorité municipale: 6 adjoints au maire, dont 2 premiers adjoints, ont déjà démissionné. C'est sans compter d'autres conseillers municipaux démissionnaires, las de cette ambiance délétère. Nous assistons également à la désolidarisation d'un certain nombre de conseillers de la majorité.

Et comment ne pas évoquer le départ de nombreux agents, faute de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, et de façon constructive... et le recrutement d'autres rendu difficile à cause de la mauvaise image renvoyée à l'extérieur de la commune. L'ingénierie fait défaut.

Le dialogue, tout comme l'action, sont inexistants... La concertation avec la population, les grands projets structurants qui doivent apporter un service à la population sont au point mort. L'aménagement du centre-bourg de Charny, la construction d'une école au sud du territoire, d'une bibliothèque et d'un centre d'archives... Nous regrettons aussi le manque de transparence et de communication quant aux dépenses d'argent public engagées pour certains chantiers.

Et que dire de l'entretien de nos campagnes...

26 mois de présence, presque un demi-mandat, qui se résument en un mot: RIEN! Et en un climat que nous espérions constructif, apaisé, pour travailler sur l'avenir de nos 14 villages, et que nous regrettons amèrement.

Pour autant, nous poursuivons notre engagement et nous continuerons à soutenir tous les beaux projets qui pourront servir la population, et notre belle commune de Charny Orée de Puisaye.

Retrouvez-nous sur Facebook et par mail 14villages1commune@gmail.com

Groupe D'ABORD CHARNY OREE DE PUISAYE Erick FLEURY – Jean-Christophe LETIERCE

Chers concitoyens, nous avions déjà émis le souhait de remettre tous ensemble l'intérêt de la CCOP au cœur des débats et Reconquérir son attractivité.

Nous débutons par cette petite information, qu'est l'apparition d'un nouveau député, qui a oublié qu'il a fait campagne, à nos coté, lors des municipales de 2020. Nous espérons qu'il retrouve la mémoire et pensons que sa déclaration au journal Le Monde est indépendante de sa volonté. Décidément Paris fait tourner les têtes.

Et puis, chacun d'entre nous, ruraux, avons été attaqués, par le journal de gauche Libération, dans un article consacré au résultat des législatives, et qui n'a voulu voir, dans notre ruralité, que misère et désolation.

En réponse, lors du dernier conseil, Mme le Maire résumait sa position et **surtout, surtout,** son entretien de 33 min avec le journaliste. C'est après cet épisode que nous aurions apprécié qu'un courrier commun soit signé et publié de vos 55 élus.

C'était sans compter sur la médiocrité de quelques-uns, toujours les mêmes, ceux qui restent frustrés d'avoir perdu les élections et qui continuent leurs combats d'égaux, par misogynie pour certains, par plaisir pour d'autres, car en plus d'être méchants, ils osent tout, et c'est à cela qu'on les reconnait, disait le grand Michel Audiard.

C'est toute honte bue, que des élus Charnycois, manipulés, en ont profité pour jouer une version du « diner de cons » visant à déstabiliser la conduite de la municipalité. Facilement identifiables, aigris, sans parole et changeant de bord (politique) au gré des promesses qu'ils fantasment pourvu qu'ils aient un moment de gloire, peu importe que ce soit en trahissant. Ils transforment le conseil en spectacle de cour d'école, où l'on se crêpe la perruque, faisant planer sur l'assemblée un sentiment mêlé de pitié et d'agacement.

Voici deux ans que cela dure et que les commissions, peinent à solder les dossiers, dont ceux de la précédente mandature, accrochés comme des sparadraps aux chaussures de ceux qui ont placé **Charny d'abord**.

Nous souhaitons que la majorité municipale se ressaisisse, que Mme le Maire prenne conscience de la charge qui est la sienne et que surtout ses soutiens la soutiennent, que les démissionnaires soient courageux en rendant tous leurs mandats.

Nous continuons de travailler avec **d'abord** à l'esprit, le souhait d'union autour de la défense des intérêts de **Charny Orée de Puisaye.**

La municipalité doit maintenant avancer.

Service des archives

sauvegarde des mémoires

LE SERVICE D'ARCHIVES A POUR MISSION
DE VEILLER, PAR CES TEMPS D'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET DE DÉMATÉRIALISATION DE L'INFORMATION, À LA PERTINENCE DES INFORMATIONS ARCHIVÉES ET À LEUR SAUVEGARDE DANS LA DURÉE, PAPIER OU NUMÉRIQUE.

Actuellement, dans nos 14 communes déléguées, ces archives sont conservées dans les secrétariats et aussi dans des lieux plus anciens et moins accessibles comme des salles annexes ou des greniers.

L'archiviste intervient pour mettre de l'ordre. Il faut redécouvrir, dépoussiérer, analyser le document pour mieux regrouper des informations fréquemment éparpillées ; curiosité et persévérance sont nécessaires.

Viens ensuite l'étape de conditionnement dans des boites conçues normalement pour résister au temps, protéger de la lumière et rangées dans un espace à température constante.

Le papier est une matière sensible, mais en y prenant soin il sait vous le rendre et traverser le temps. Il en est de même pour les supports contemporains : photographies, vidéos mais aussi disquettes et CDrom pour lesquels nous commençons juste à avoir un peu de recul.

Ainsi, sur notre territoire, environ 400 mètres de boites contenant des documents administratifs attendent d'être relus pour sortir de l'oubli.

Le visiteur-utilisateur c'est l'agent administratif qui souhaite rouvrir un dossier, un administré qui cherche dans le passé une information manquante...

Pour cela l'accessibilité se programme ; pour obtenir une information disponible, il faut rassembler, coter, classer. Pour compléter sa mission, l'archiviste endosse sa casquette de documentaliste en mettant en valeur une thématique après des recherches et une mise en cohérence de supports parfois aussi variés que des photographies, des échanges épistolaires, des correspondances, quelques petits objets du patrimoine commun tels que des affiches, des recueils, des registres, des trophées...

L'archivistique, ainsi nomme-t-on la méthodologie de classement, demande des connaissances précises, de l'anticipation pour prévoir ce que pourrait devenir la lecture de nos documents dans le futur et éviter une perte d'informations utiles à la mémoire collective.

L'eau potable
mission de la Fédération des eaux de Puisaye-Forterre

LA RÉGIE EAUX PUISAYE-FORTERRE EST DÉDIÉE À LA GESTION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE DE LA FÉDÉRATION EAUX PUISAYE-FORTERRE.

La Régie Eaux a pour objet les activités industrielles et commerciales de la Fédération Eaux Puisaye-Forterre, notamment d'assurer l'exploitation des services de production et de distribution d'eau potable.
La Régie Eaux prend en charge la gestion quotidienne des infrastructures et des réseaux d'Eau Potable jusqu'à la distribution à chaque abonné du service :

- Prélever l'eau par pompage ou captage en eaux souterraines depuis 24 unités de production (au 31 décembre 2020).
- Traiter l'eau, chaque fois que nécessaire dans l'une des 13 stations ;
- La transporter et la stocker dans des réservoirs ;
- La distribuer depuis ces réservoirs jusqu'au robinet de l'usager ;
- Maintenir la qualité bactériologique de l'eau tout au long de son parcours ;
- Surveiller en permanence la qualité de l'eau, en complément du contrôle réglementaire effectué par l'Agence Régionale de Santé de l'Yonne, de la Nièvre et du Loiret ;
- Assurer le service à l'abonné, gérer les abonnements, relever et facturer les consommations, informer et conseiller les consommateurs, assumer les responsabilités dans le cadre du Règlement de service de distribution d'eau potable ;
- Entretenir les installations, ouvrages et canalisations du service ;
- Contrôler, réparer et remplacer si nécessaire les branchements et compteurs.

Localisation

Le siège social comprenant toutes les activités administratives ainsi que le siège technique du syndicat sont réunis au 115 avenue du Général de Gaulle, à Toucy.

Fédération Eaux Puisaye-Forterre
115 avenue du Général de Gaulle 89130 Toucy
Tel : 03 86 44 01 42
Email : regieeau@repf.fr

Numéro d'Urgence :
03 86 44 01 42

Collecte et traitement des déchets

gestion par la Communauté de Communes de Puisaye Forterre

Plus d'enlèvement de sacs hors bacs à l'automne 2022

À partir de cet automne, les sacs à ordures ménagères non déposés dans un bac, ne seront plus collectés à Charny Orée de Puisaye. Les foyers n'étant pas encore équipés d'un bac de la Communauté de Communes de Puisaye Forterre, sont invités à contacter le service déchets :

- par téléphone au **0800 584 762** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- ou par messagerie électronique : jerecycle@cc-puisayeforterre.fr

Les sacs jaunes

Les sacs jaunes sont dédiés aux emballages ménagers en plastique, métal (acier et aluminium) et cartonnettes.
Ils peuvent être récupérés en mairie de Charny et dans chacune des mairies déléguées. En cas d'impossibilité à vous déplacer, une personne peut les retirer pour vous.
Un rouleau compte 26 sacs de 80 litres, ce sont des sacs recyclables et recyclés.
Afin de réduire la quantité de sacs utilisés, il est conseillé de plier les cartonnettes et d'aplatir au maximum les bouteilles en plastique.

Les bacs verts à biodéchets.

La collectivité met à disposition de chaque habitation, un bac à roulettes de couleur verte, pour la collecte, chaque semaine, des biodéchets (les déchets de la cuisine : épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, assiettes et serviettes en carton, nappes en papier, litières végétales pour chats à base de foin ou de copeaux).
Vous pouvez retirer cet équipement en mairie. Le premier équipement est mis à disposition gratuitement. Si vous souhaitez réaliser vous-même votre compost, vous pouvez demander en mairie un composteur de 900 litres gratuitement en remplacement de votre bac vert ou l'acheter en complément pour la somme de 15 €.

Dotation des bacs à ordures ménagères

Tout équipement mis à disposition, même contre paiement, reste la propriété de la Communauté de Communes Puisaye-Forterre et, est lié à l'habitation et non à l'habitant. Le premier équipement est gratuit. En cas de vol ou de destruction, l'équipement de remplacement est payant.

Les collectes

Les ordures ménagères sont collectées une semaine sur deux en alternance avec les emballages en porte à porte. Les biodéchets sont collectés toutes les semaines en porte à porte. Les papiers et le verre sont collectés en apport volontaire.
Lors de la collecte, la qualité des contenants avant chargement est contrôlée. Lorsque les poubelles présentées sont mal triées par l'habitant, le collecteur dépose un autocollant, et signale l'adresse au service. Les déchets mal triés ne sont pas collectés.
Le calendrier de collecte est disponible en mairie, sur le site de la Communauté de Communes Puisaye Forterre et sur le site Internet de la commune de Charny Orée de Puisaye.

Redevance

Pour s'acquitter de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, (REOM) les usagers ont la possibilité de se mensualiser. Le service redevance est joignable au numéro vert (gratuit) **0805 809 810**

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Charny

Période d'été du 1er avril au 31 octobre :
Lundi : 14h/17h – mardi : 9h/12h – mercredi : 9h/12h et 14h/17h – jeudi : 9h/12h et 14h/17h - vendredi : 9h/12h – samedi : 9h/12h et 14h/17h

Période d'hiver du 1er novembre au 31 mars :
Lundi : 14h/17h – mardi : 9h/12h – mercredi : 14h/17h – jeudi : 14h/17h – vendredi : 9h/12h - samedi : 9h/12h et 14h/17h

LES DECHETS COLLECTES PAR HABITANT EN **2021**

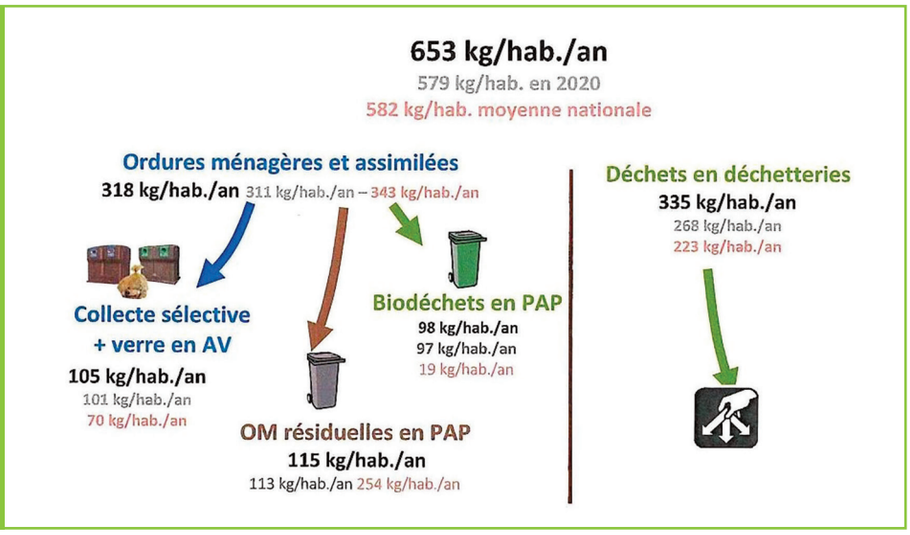

Samedi & Dimanche

22/23 OCTOBRE 2022

CHARNY

FOIRE DE LA St SIMON

FÊTE DU CHEVAL

FÊTE FORAINE | EXPOSANTS | ANIMATIONS | RESTAURATION

EXPO MARIE-JO

Artiste de Rue «Jérémy l'artiste » | Animation musicale La Lyre Sénonaire

Les Sentiers Roses

RANDONNÉE DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE AU PROFIT DE CAP ST MARTIN

Expo voitures de collection DIMANCHE MATIN

Concours Sculptures Végétales

PLUS D'INFOS SUR WWW.CCOP.FR

SUR NOTRE f ET SUR PANNEAU POCKET

EN COLLABORATION AVEC

Comité des FÊTES CHARNY

UCAC Union Commerciale & Artisanale Charny Orée de Puisaye - Yonne

CHARNY ORÉE DE PUISAYE